

Réponse à l'interpellation de Monsieur Antonio GOMEZ GARCIA

Objet : Il faut sauver le commerce liégeois

Monsieur le Conseiller,

Ces dernières années, en effet, le contexte de crise permanent n'a guère été favorable au commerce, et a fortiori au commerce urbain.

En particulier, la baisse de fréquentation du centre-ville liée au télétravail a eu un impact considérable sur les nombreux commerces qui vivent en partie grâce aux achats de midi et d'après-journée.

Le chantier du tram et ses impacts sur la circulation s'inscrivent dans ce contexte plus général et peuvent contribuer, dans une certaine mesure, à réduire l'attractivité du centre aux yeux de certains.

Ce déficit d'image lié au chantier est temporaire par nature. Toutefois, il faut bien constater que les travaux approchent aujourd'hui de leur pic, ne serait-ce que par l'ampleur de la zone concernée.

Les services de la Ville développeront dans les prochains jours une nouvelle campagne de communication en soutien à l'activité commerciale.

J'invite d'ailleurs les membres de ce Conseil à garder à l'esprit que l'image de notre Ville dépend aussi de la façon dont nous communiquons toutes et tous sur la situation actuelle.

Véhiculer une image tronquée d'une ville qui serait inaccessible et immobile ne profite à personne. En tant qu'élus, nous avons une responsabilité à cet égard.

Cela étant, il ne s'agit pas que d'une question d'image, puisque le chantier s'éternise devant certains commerces de façon totalement inacceptable.

Je l'ai déjà dit, j'estime que les commerçants qui ont été impactés durant une période beaucoup plus longue que prévu doivent pouvoir bénéficier d'une indemnisation plus conséquente.

Le 8 avril dernier, le Collège communal a une nouvelle fois interpellé le Gouvernement sur le sujet, en insistant sur le caractère urgent de sa demande.

J'ajouterais qu'au niveau communal, bien qu'il s'agisse d'un chantier régional, un fonds « tram » est constitué par l'apport du solde non utilisé de l'article budgétaire consacré aux indemnisations pour les travaux dont la Ville est maître d'ouvrage.

Enfin, concernant la référence plus spécifique au démarrage de chantier En Féronstrée, je tiens à souligner que la Ville s'est montrée intraitable face à Tram'Ardent concernant les mesures d'accompagnement du chantier.

Avant d'autoriser le démarrage des travaux, il a notamment été exigé :

- que Tram'Ardent veille à l'information des commerçants et riverains du quartier ;
- la mise en place d'un plan de livraison adapté à chaque commerce ;
- ainsi qu'un plan d'accès aux parkings.